

Budget 2020

Hypothèses liées au budget

Pour élaborer le budget global nous nous sommes basés sur la comptabilité analytique au 30 juin 2020 et sur les budgets élaborés par chaque commission

Redevances

- **Nombre de licences retenues** : 40 000 licences
- **Réduction accordée aux clubs** : 60 000 € votés en assemblée générale de juin 2020
- **Mutations** : 1500 mutations
- **Affiliations** : 240 clubs

Commission administratif -418 000 €

Cette commission comprend entre autres tous les frais fixes tels que les loyers immobiliers et mobiliers, l'eau l'électricité.

Evènements importants influençant le budget de la commission administrative :

- Diminution de la masse salariale en 2020 par rapport à 2019 -46 000 €
Cette diminution provient d'arrêt-maladie et d'un départ d'un salarié en avril 2020
Remplacement de ce dernier retenu pour le budget à partir de septembre 2020
- Diminution des dotations aux amortissements liée au vieillissement des immobilisations
-34 000 €

Commission Organisation des Compétitions +70 700 €.

Cette commission a comme ressource les engagements des clubs.

Commission arbitrage -138 100 €

Recettes 79 000 €

Pour aider les clubs, la Ligue a décidé de diminuer les frais de gestion d'arbitrage (vote en assemblée générale en juin 2020)

Cette décision a été introduite dans le budget de 2020

Ainsi les clubs de niveau national payaient 750 € en 2019/2020 et paieront 420 € en 2020/2021

Dépenses 217 000 €

- Salaires et charges sociales prévisionnelles stables par rapport à 2019. En 2020, départ d'un salarié et embauche d'un remplaçant
- Les dépenses sont composées principalement de remboursement de frais kilométriques de repas et d'intervention de personnes extérieures par l'intermédiaire de PS38
- PPF arbitrage : Comme pour le PPF "joueurs" le but est de détecter et accompagner des potentiels vers le haut niveau

Commission discipline -22 400 €

Commission services aux clubs -99 100 €

Recettes 132 000 €

- Cette commission reçoit 132 000 € de subventions.
Incertitude au niveau des subventions : Est-ce que les organismes, malgré le COVID 19 pourront maintenir les sommes prévues ?

Dépenses 231 000 €

- Salaires et charges sociales 150 000 €
- Reversement aux comités 55 000 €

Services aux familles -10 500 €

Dans le budget nous n'avons aucune recette. En effet, il a été décidé d'annuler les stages d'été à cause du risque sanitaire.

Les dépenses sont liées à 18 jours de formation des directeurs des stages.

Communication évènementiel -113 800 €

Le COVID 19 a stoppé toutes les manifestations. Les interpoles masculins n'ont pas pu avoir lieu.

Dernièrement, nous avons obtenu un match international début novembre 2020 : France Belgique organisé par Chambéry.

Recherche de partenariat pour 15 000 €

Commission finances -141 100 €

La commission finances a embauché une personne à temps complet début janvier 2020, contre un temps partiel antérieurement.

Commission statuts règlements -14 800 €

Commission médicale -5 700 €

- Achat de 3 défibrillateurs

Commission ITFE -103 000 €

Recettes 212 000 €

- 44 360 € de subventions
- 163 000 € de formations payantes. Malgré le COVID 19 les formations ont pu continuer à être dispensées en visioconférences.
L'ITFE s'engage dans l'apprentissage et donc conventionnement avec le CAF d'Auvergne (Centre d'apprentissage de Formation) pour 2020

Dépenses 315 000 €

- L'ITFE veut obtenir la certification de qualité (démarche Qualiopi)
- Les salaires et charges sociales représentent 214 000 €
- Autres dépenses 101 000 € représentent principalement l'intervention de prestataires extérieurs dont les comités pour l'enseignement

Commission PPF -133 800 €

Le but de cette commission est la formation de l'élite féminine et masculine

Le COVID 19 a stoppé l'activité mi-mars et certains intervenants extérieurs ont été mis au chômage technique

Recettes 354 000

- La principale ressource est constituée par des subventions (293 800 €)

Dépenses 473 600 €

- Malgré le Covid, cette commission continue à remplir son rôle. En effet, pour la saison 2019/2020, le PPF a reçu 85 filles et 64 garçons et en 2020/2021 le PPF reçoit 80 filles et 63 garçons
- Des manifestations n'ont pas pu avoir lieu tel que le tournoi des 4 moteurs, tournoi lié au Beach...

En conclusion

Le budget de l'année 2020 devrait être équilibré avec les hypothèses ci-dessous :

- Emploi du résultat de 2019 pour 110 000 €
- Que le nombre de licenciés et de mutations souscrit en début de saison sportive 2020/2021, soit au même niveau qu'en début de saison 2019/2020

L'impact du Covid sur la saison 2020-2021 reste la principale inconnue qui déterminera l'avenir de la Ligue et plus généralement du handball.

Françoise STOFFER, Trésorière